

A LA MEMOIRE DES 1 500 000 VICTIMES ARMENIENNES
24 avril 2020 : 105e anniversaire du génocide arménien de 1915
perpétré par le gouvernement Jeune-Turc

106 ans de déni : ça suffit !

VEILLE MEDIA

Mercredi 27 Janvier 2021

Retrouvez les informations sur notre site :

<http://www.collectifvan.org>

Rubrique Info Collectif VAN :

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

SOMMAIRE

Info Collectif VAN - www.collectifvan.org - Le Collectif VAN [Vigilance Arménienne contre le Négationnisme] vous propose une revue de presse des informations parues dans la presse francophone sur les thèmes concernant le négationnisme, le racisme, l'antisémitisme, le génocide arménien, la Shoah, le génocide des Tutsi, les crimes perpétrés au Darfour, la Turquie, l'Union européenne, l'occupation de Chypre, etc... Nous vous suggérons également de prendre le temps de lire ou relire les articles mis en ligne dans la rubrique [Info Collectif VAN](#) et les traductions regroupées dans notre rubrique [Actions VAN](#). Par ailleurs, certains articles en anglais, allemand, turc, etc, ne sont disponibles que dans la newsletter Word que nous générons chaque jour. Pour la recevoir, abonnez-vous à la Veille-Média : c'est gratuit ! Vous recevrez le document du lundi au vendredi dans votre boîte email. Bonne lecture!

27 janvier : Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah

27/01/2021 – Collectif VAN

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/01/27-janvier-journee-internationale-de.html>

Le Rapport du Défenseur artsakhiote des droits de l'Homme : Menace pesant sur le patrimoine culturel arménien

27/01/2021 – Collectif VAN

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/01/le-rapport-du-defenseur-artsakhiote-des.html>

Presse arménienne : Revue du 22 janvier 2021

27/01/2021 – Collectif VAN

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/01/presse-armenienne-revue-du-22-janvier.html>

Haut-Karabakh : 1 456 monuments arméniens passés sous le contrôle de l'Azerbaïdjan

27/01/2021 - Courrier international

<https://www.courrierinternational.com/article/patrimoine-haut-karabakh-1-456-monuments-armeniens-passes-sous-le-controle-de-lazerbaidjan>

Avec les médecins français au chevet de l'Arménie

24/01/2021 - Gilles Bader - L'Express

https://www.lepoint.fr/monde/avec-les-medecins-francais-au-chevet-de-l-armenie-24-01-2021-2410922_24.php

Holocauste : "Chaque nom compte", devoir de mémoire à l'ère numérique

27/01/2021 - Kate Brady - Euronews

<https://fr.euronews.com/2021/01/27/holocauste-chaque-nom-compte-de-voir-de-memoire-a-l-ere-numerique>

Dans l'abîme du génocide, l'extraordinaire survie à l'innommable d'Albertine

27/01/2021 - L'Obs

<https://www.nouvelobs.com/societe/20210127.AFP4888/dans-l-abime-du-genocide-l-extraordinaire-survie-a-l-innommable-d-albertine.html>

De France aux collines rwandaises, le combat d'un couple pour traquer les génocidaires

27/01/2021 - L'Obs

<https://www.nouvelobs.com/monde/20210127.AFP4886/de-france-aux-collines-rwandaises-le-combat-d-un-couple-pour-traquer-les-genocidaires.html>

Face à la Turquie, la Grèce ne baisse pas la garde

26/01/2021 - Marie Jégo - Le Monde

https://www.lemonde.fr/international/article/2021/01/26/face-a-la-turquie-la-grece-ne-baisse-pas-la-garde_6067645_3210.html

Convoi 77, un projet européen pour transmettre autrement l'histoire de la Shoah

27/01/2021 - Stéphanie TROUILLARD - FRANCE 24

<https://www.france24.com/fr/france/20210127-convoi-77-un-projet-europeen-pour-transmettre-autrement-l-histoire-de-la-shoah>

Francine Christophe, témoigner toujours

26/01/2021 - Jean-Baptiste Semerdjian - Le Figaro

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/francine-christophe-temoigner-toujours-20210126>

Le monde commémore virtuellement la Shoah

26/01/2021 - François Clemenceau - Le JDD

<https://www.lejdd.fr/International/le-monde-commemore-virtuellement-la-shoah-4021115>

L'Arménie attachée aux principes et aux objectifs du Conseil de l'Europe

26/01/2021 - NAM

https://www.armenews.com/spip.php?page=article&id_article=75270

Surp Toros Church in Kütahya demolished

Istanbul - BIA News Desk 27 January 2021, Wednesday 08:05

<https://bianet.org/english/religion/238215-surp-toros-church-in-kutahya-demolished>

Jean-François Colosimo : "Erdogan a profité de la pandémie pour avancer ses pions"

25/01/2021 - Adrien Baget - L'Express

https://www.lexpress.fr/actualite/idees-et-debats/jean-francois-colosimo-erdogan-a-profite-de-la-pandemie-pour-avancer-ses-pions_2143297.html?fbclid=IwAR04onpSYu-25On8ni-f-zwh4eHCVroJjRdJJds11cs-uOU3wbxLL1yQmYQ

INFOS COLLECTIF VAN

27 janvier : Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah



Info Collectif VAN - www.collectifvan.org – Le Collectif VAN vous invite à lire cette information publiée sur le site de l’UNESCO publiée le 27 janvier 2021.

Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l’Holocauste

UNESCO

27 janvier 2021

Chaque année le 27 janvier, l’UNESCO rend hommage à la mémoire des victimes de l’Holocauste et réaffirme son engagement indéfectible à lutter contre l’antisémitisme, le racisme et les autres formes d’intolérance qui peuvent conduire à la violence ciblée sur un groupe. La date marque l’anniversaire de la libération du camp de concentration et d’extermination nazi d’Auschwitz-Birkenau par les troupes soviétiques le 27 janvier 1945, et a été le 1er novembre 2005, [officiellement proclamée Journée internationale\(link is external\)](#), dédiée à la mémoire des victimes de l’Holocauste par l’Assemblée générale des Nations Unies.

L’Holocauste a non seulement profondément meurtri les pays dans lesquels les crimes nazis ont été perpétrés, mais il a également eu des implications et des conséquences d’ordre universel en de nombreux autres endroits du monde. Les États membres partagent la responsabilité collective de remédier aux

traumatismes résiduels, en maintenant des politiques de mémoire efficaces, en préservant les sites historiques et en encourageant l'enseignement, la documentation et la recherche, soixante-dix ans après le génocide. Cette responsabilité suppose d'enseigner les causes, les conséquences et la dynamique de ces crimes afin de renforcer la résilience des jeunes face aux idéologies de haine. Alors que des génocides et des atrocités continuent de se produire dans plusieurs régions cet enseignement n'a jamais été aussi pertinent qu'aujourd'hui.

COMMÉMORATIONS 2021

Pour la première fois, les Nations Unies et l'UNESCO organisent conjointement une série d'événements, en partenariat avec l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, pour marquer le 76e anniversaire de la libération du camp de concentration et d'extermination nazi allemand d'Auschwitz-Birkenau. En raison des restrictions mises en place à cause de la COVID-19 et pour toucher un public mondial, la Journée internationale se déroulera entièrement en ligne le 27 janvier 2021. Les événements comprennent une cérémonie de commémoration et une table ronde sur le négationnisme et la distorsion de l'histoire de l'Holocauste, diffusée par UNTV et CNN, en plus d'expositions à Paris et aux Bureaux de l'UNESCO dans le monde.

Diffusion en direct : [Twitter](#) - [Facebook](#) - [YouTube\(link is external\)](#)

Commémoration de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste 2021

Le 27 janvier marque l'anniversaire de la libération du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau en 1945. Cette date a été désignée Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste par l'Assemblée générale des Nations unies en 2005. Cette année, l'UNESCO et les Nations Unies commémorent la journée internationale par une cérémonie et une table ronde en ligne, organisées en partenariat avec l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA). Les événements sont soutenus et partiellement produits par CNN.

Cérémonie de commémoration en ligne

27 janvier 2021, 17 heures-18 heures CEST/ 11 heures-12 heures EST

L'UNESCO et les Nations Unies, en partenariat avec l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) organiseront une cérémonie de commémoration en ligne avec la participation du Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, et de la Directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay. La cérémonie comprendra un discours de la Chancelière fédérale de l'Allemagne Angela Merkel ainsi que des interventions du Président de

l'Assemblée générale des Nations Unies et des représentants des États-Unis et d'Israël. En outre, la cérémonie comprendra des prières traditionnelles, de la musique, une discussion entre Irene Butter, rescapée de la Shoah, et sa petite-fille, ainsi des déclarations d'universitaires, d'artistes et de jeunes actifs dans le domaine de l'éducation et de la commémoration de l'Holocauste.

Débat en ligne sur la négation et la déformation de l'Holocauste

27 janvier 2021, 18 heures - 19 heures CEST/ 12 heures - 13 heures EST

Après la cérémonie, des experts de premier plan dans le domaine de la recherche et de l'enseignement sur l'Holocauste ainsi que des voix éminentes contre l'antisémitisme discuteront des dangers de la négation et de la déformation de l'Holocauste lors d'une table ronde en ligne. Parmi les participants figurent Deborah Lipstadt, professeur d'études sur l'Holocauste à l'université Emory, Hella Pick, journaliste et réfugiée de Kindertransport, Philipp Sands, écrivain et avocat, Marian Turski, Président de l'Association de l'Institut historique juif et Vice-président du Comité international d'Auschwitz et Robert Williams, président du comité de l'IHRA sur l'antisémitisme et le négationnisme. La présidente de l'IHRA, l'Ambassadrice Michaela Kuechler, l'Envoyé spécial de l'UNESCO, Serge Klarsfeld, et la Conseillère spéciale des Nations Unies pour la prévention du génocide, Alice Wairimu Nderitu, contribueront également à la discussion. Le débat sera animé par Hala Gorani, présentatrice et correspondante de CNN International et est produit par CNN.

[Regarder sur Twitter](#)

https://twitter.com/UNESCO_fr/status/1352672794933407750

[Regarder sur Facebook](#)

<https://www.facebook.com/UNESCOfr/posts/3580152308705224>

[Regarder sur YouTube](#)

<https://www.youtube.com/watch?v=1Xsigf84YMw&feature=youtu.be>

Les événements seront diffusés en [anglais](#) et en français.

Contenu Connexe

Liens utiles

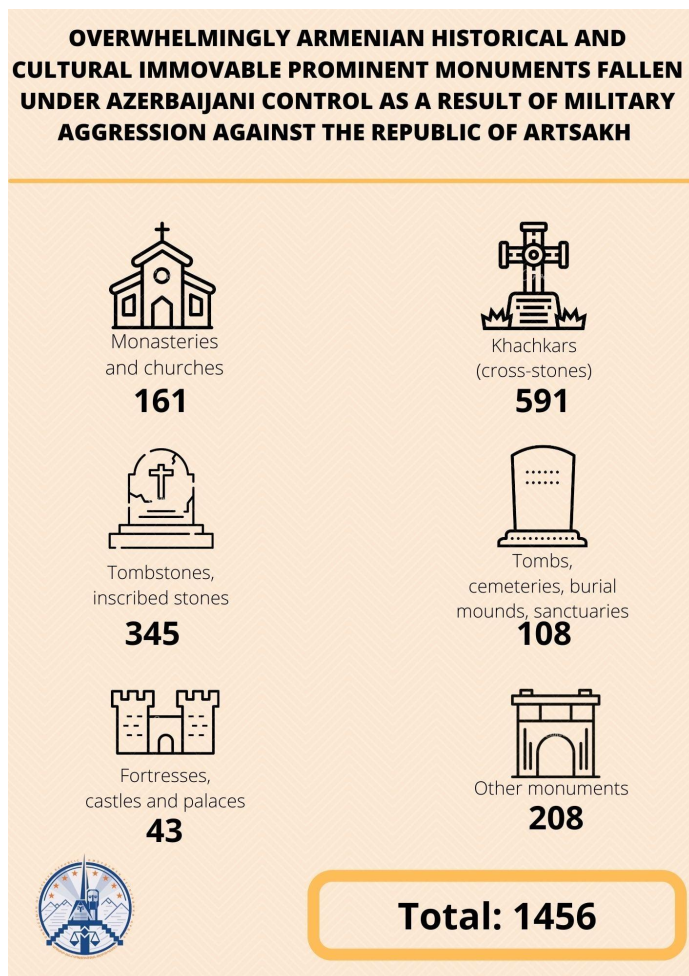
- [Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste](#)
- [Programme de l'UNESCO sur l'enseignement de l'Holocauste et des génocides](#)
- [Éducation à la citoyenneté mondiale](#)
- [l'Holocauste et les Nations Unies programme de communication](#)

- [International Holocaust Remembrance Alliance](https://www.international-holocaust-remembrance-alliance.org/)

<https://events.unesco.org/event?id=2129432614&lang=1036>

<https://fr.unesco.org/commemorations/holocaustremembranceday>

Le Rapport du Défenseur artsakhiote des droits de l'Homme : Menace pesant sur le patrimoine culturel arménien



Info Collectif VAN - www.collectifvan.org – Le Collectif VAN vous invite à lire cette information publiée sur la page Facebook de la Représentation permanente de la République du Haut-Karabagh en France le 26 janvier 2021.

Représentation permanente de la République du Haut-Karabagh **en France**

26 janvier 2021

Le Défenseur artsakhiote des droits de l'Homme a publié un rapport sur la menace pesant sur le patrimoine culturel arménien

Le bureau du Défenseur des droits de l'homme d'Artsakh a publié un rapport sur les actes de vandalisme contre le patrimoine culturel arménien dans les territoires occupés de la République d'Artsakh et la menace de destruction pesant sur les monuments arméniens.

Aux termes de la déclaration trilatérale sur le cessez-le-feu du 9 novembre, au moins 1456 monuments matériels de l'histoire et de la culture arméniennes, dont 161 monastères et églises, 591 khachkars (stèles gravées de croix), les sites antiques de Tigranakert, Azokh, Nor Karmiravan, Mirik, Keren, les forteresses et châteaux, sanctuaires et autres monuments sont restés sous le contrôle de l'Azerbaïdjan. 8 musées nationaux sont également passés sous le contrôle de l'Azerbaïdjan avec 19 311 objets exposés, ainsi que les musées privés des tapis et de la monnaie arménienne de Chouchi.

Le rapport présente un certain nombre de cas de destruction et d'actes de vandalisme contre le patrimoine culturel arménien au cours de l'agression azerbaïdjanaise et turque ainsi qu'après le cessez-le-feu, y compris des attaques ciblées et des cas de vandalisme contre la cathédrale Saint-Sauveur et l'église Saint Jean Baptiste (Kanach Zham) de Chouchi.

Le rapport fait également référence à la politique azerbaïdjanaise consistant à «albaniser» les monuments arméniens, ce qui constitue une autre menace d'extinction du patrimoine culturel arménien sur le territoire de l'Artsakh.

L'analyse des cas identifiés et du contexte de l'arménophobie démontre que la destruction et l'altération du patrimoine culturel arménien sont systématiques et généralisées. Les actions et déclarations au niveau de l'État azerbaïdjanais ainsi que des personnalités publiques montrent qu'il s'agit d'une politique d'État caractérisée, basée sur une volonté d'incitation à la haine contre la nation arménienne.

Compte tenu des nombreux précédents et des menaces réelles de destruction par les autorités azerbaïdjanaises du patrimoine culturel

arménien dans les territoires sous contrôle de l'Azerbaïdjan, le bureau du Défenseur des droits de l'Homme de l'Artsakh estime qu'il est urgent que les organisations internationales compétentes et en particulier l'UNESCO prennent des mesures efficaces et immédiates pour préserver le patrimoine culturel arménien sur le territoire de l'Artsakh.

Le lien vers le rapport (en anglais)

<https://www.artsakhombuds.am/en/document/792>

<https://www.haut-karabagh.com/>

<https://www.facebook.com/ArtsakhFrance/photos/a.1634371940037443/3359889204152366/>

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/01/le-rapport-du-defenseur-artsakhiote-des.html>

Presse arménienne : Revue du 22 janvier 2021

Info Collectif VAN - www.collectifvan.org – Le Collectif VAN vous présente cette Revue de Presse parue sur le site de l'Ambassade de France en Arménie le 25 janvier 2021.

Ambassade de France en Arménie

Revue de la presse arménienne du 22 janvier 2021

Entretien téléphonique des MAE arménien et français/ La presse rend compte du communiqué du Ministère arménien des Affaires étrangères sur l'entretien téléphonique entre les Ministres arménien et français. Les interlocuteurs ont discuté de la situation d'après-guerre dans la zone de conflit du Haut-Karabakh, les questions de sécurité régionale et de paix. En présentant le processus de mise en œuvre de la déclaration trilatérale du 9 novembre 2020, Ayvazyan a attiré l'attention de son homologue français « sur la nécessité d'aborder pleinement les problèmes humanitaires qui nécessitent une solution urgente, en particulier le retour des prisonniers de guerre arméniens d'Azerbaïdjan ». L'entretien a aussi porté sur la question de la préservation du patrimoine culturel, historique et religieux arménien dans les territoires sont passés sous le contrôle de l'Azerbaïdjan, ainsi que sur le rôle des structures internationales spéciales dans ce processus. Les Ministres ont également évoqué la reprise du processus de paix dans le cadre de la coprésidence du Groupe de

Minsk de l'OSCE et le prochain calendrier des coprésidents à cet égard. Ils ont également discuté d'un certain nombre de questions de l'agenda bilatéral.

Le gouvernement promet un programme d'aide pour les soldats handicapés/ Le gouvernement s'est engagé à fournir aux soldats devenus handicapés à la suite de la récente guerre du Haut-Karabakh des prothèses modernes et à les aider à trouver un emploi et à recevoir une éducation supérieure. Le Ministre du travail et des affaires sociales, Mesrop Arakelyan, a déclaré que le gouvernement mettrait en place une commission d'experts prothétiques qui évalueront les besoins individuels de chaque vétéran. Selon lui, tous les vétérans pourront recevoir gratuitement les membres artificiels recommandés par cette commission.

Les partis d'opposition parlementaire continuent de demander la démission de Pachinian et l'élection d'un Premier ministre par intérim/

Le parti « Arménie lumineuse » s'est dit favorable à des élections anticipées, mais à la condition que leur chef, Edmon Marukyan, prenne la tête du gouvernement avant la tenue des élections. Marukyan a déclaré que Pachinian n'avait pas confiance en ses collègues du parti au pouvoir et craignait qu'après une démission officielle, un candidat de l'opposition puisse être élu à sa place. Selon lui, le parti au pouvoir propose depuis longtemps de signer un mémorandum sur la non nomination d'un candidat au poste de Premier ministre en cas de démission de Pachinian, mais son parti a proposé un « contre-mémorandum » : Marukyan serait élu Premier ministre, organiserait des élections et démissionnerait, par exemple, en octobre. Mikayel Melkumyan du parti « Arménie prospère » a, à son tour, déclaré que le Parlement devrait avoir la possibilité d'élire un nouveau Premier ministre qui stabiliserait la situation pendant un certain temps, par exemple un an, avant d'organiser des élections.

Un prêt de 7,4 millions de dollars de la BIRD/ Le gouvernement a validé un prêt de 7,4 millions de dollars à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) pour rénover et équiper les centres médicaux dans les régions de Gegharkunik et Vayots Dzor. Selon la Ministre de la santé, les fonds supplémentaires sont alloués dans le cadre du programme de contrôle et de prévention des maladies. Elle a noté que 35 millions avaient été alloués pour la modernisation des hôpitaux de Martuni et Yeghegnadzor dans le cadre de ce programme en 2013, mais qu'à la suite des amendements à l'accord, adoptés le 6 mars 2020, la construction d'un nouvel hôpital régional à Vayots Dzor avait été exclue du programme de prêt. L'argent devrait être alloué à partir du budget d'Etat, mais les fonds alloués précédemment étaient insuffisants, car en raison du coronavirus, une partie des fonds du prêt a été utilisée pour d'autres besoins. Le Ministre des finances, Atom Janjughazian, a, à son tour, déclaré que le portefeuille total de prêts de l'Arménie n'augmentait pas, comme ce prêt était pris au détriment de la révision et du rejet d'autres programmes de prêts.

La France est prête à soutenir l'Arménie dans les domaines de la santé, de l'environnement et des infrastructures/

La presse indique que le

vice-Premier ministre, Mher Grigoryan, a reçu l'ambassadeur de France en Arménie, Jonathan Lacôte, et le directeur régional de l'Agence française de développement (AFD), Raphaël Jozan. Grigoryan a remercié la France amie d'avoir été aux côtés de l'Arménie pendant une période difficile et d'avoir fourni une aide humanitaire. L'ambassadeur a informé le vice-Premier ministre de la volonté de la France de continuer d'approfondir la coopération, tant multilatérale que bilatérale, pour aider l'Arménie, en particulier dans les domaines de la santé, de l'environnement et des infrastructures. Le responsable régional de l'AFD a présenté les programmes mis en œuvre en Arménie et les pistes possibles pour élargir la coopération.

L'Ombudsman a informé l'Ambassadeur de France sur la question des prisonniers de guerre et de la démarcation des frontières/ L'Ombudsman arménien, Arman Tatoyan, a informé l'ambassadeur de France en Arménie, Jonathan Lacôte, sur les questions des prisonniers arméniens détenus en Azerbaïdjan et de la démarcation des frontières. Tatoyan a souligné que le retour ou la libération des prisonniers devrait être considéré exclusivement dans le contexte des droits de l'homme ou des processus humanitaires, comme une exigence internationale pour une action automatique. L'Ombudsman a déclaré que les autorités azerbaïdjanaises retardaient artificiellement le retour des prisonniers de guerre arméniens. Quant à la démarcation des frontières, Tatoyan a noté qu'elle s'accompagnait de violations flagrantes de l'État de droit et des droits de l'homme et devrait être arrêtée ou révisée immédiatement. « L'un des principaux facteurs est que ce processus se déroule dans un contexte de menaces évidentes de guerre de l'Azerbaïdjan contre la population de l'Arménie, ainsi que de rhétorique de génocide » a déclaré l'Ombudsman ajoutant que l'arménophobie et l'incitation à l'hostilité ne cessaient non plus de croître en Azerbaïdjan. D'autres questions relatives aux droits de l'homme ont également été abordées au cours de la réunion.

Entretien téléphonique entre les Ministres de la Défense arménien et russe/ La presse rend compte de l'entretien téléphonique entre les Ministres de la Défense arménien et russe. Ils ont discuté de la situation au Karabakh, du retour des prisonniers et des otages, ainsi que d'un certain nombre de questions liées à la recherche des personnes disparues. « Le Ministre arménien a remercié son homologue pour l'efficacité des activités du contingent de maintien de la paix au Haut-Karabakh, ainsi que pour leur aide substantielle à la résolution des problèmes de sécurité lors du déploiement des gardes-frontières russes dans la région de Syunik en Arménie ».

L'ancien Ministère des urgences a discuté avec l'Ambassadeur russe du retour des prisonniers de guerre/ Felix Tsovakyan, ancien Ministre des situations d'urgence et ex-gouverneur de la région du Shirak, a rencontré l'ambassadeur russe, Sergey Kopyrkin, pour discuter du retour des prisonniers de guerre arméniens d'Azerbaïdjan. Selon Tsovakyan, les dirigeants russes sont sincèrement intéressés par la résolution de la situation avec les prisonniers.

Tsolakyan a déclaré qu'immédiatement après sa rencontre avec l'ambassadeur, il avait contacté le vice-premier ministre, Tigran Avinian, qui a également donné des explications sur la situation. Selon Tsolakyan, les travaux en cours « donnent l'espoir que la vie et la santé des prisonniers ne sont pas en danger ».

Nouveau gouverneur de la région de Shirak/ L'ancien vice-ministre de la santé, Hovhannes Harutyunyan, a été nommé gouverneur de la région de Shirak. La presse indique que Harutyunyan pratiquait la chirurgie à Moscou depuis plusieurs années et a dirigé la polyclinique « Berlin » dans la région de Shirak. En 2018, il avait été nommé directeur adjoint du centre médical Sourb Grigor Lusavorich à Erevan, puis conseiller et plus tard vice-ministre de la santé.

Le Ministre de l'économie se rendra en Iran du 22 au 26 janvier/ Une délégation conduite par le Ministre de l'économie, Vahan Kerobyan, partira pour l'Iran du 22 au 26 janvier. Armen Ayvazyan, le chef du département des relations étrangères du ministère arménien de l'économie et Garik Grigoryan, le troisième secrétaire du département des pays voisins du MAE feront partie de la délégation. « L'objectif de la visite était de discuter des perspectives de développement de la coopération économique et commerciale entre l'Arménie et l'Iran » dit le communiqué officiel.

Citrique à la suite des déclarations de Pachinian sur Shushi/ Nikol Pachinian, s'exprimant devant le Parlement, a déclaré que tout au long du processus de résolution du conflit du Karabakh, la question du retour de la population azerbaïdjanaise à Shushi était à l'ordre du jour. La population de la ville avant la première guerre était, selon Pachinian, était de 90 à 10 en faveur des Azéris. Le Premier ministre s'est donc demandé si Shushi, par son statut, serait une ville arménienne. Cette déclaration a fait l'objet d'une vive critique sur les réseaux sociaux. L'ancien Maire de la ville, Artsvik Sargsyan a déclaré qu'il ne croyait pas longtemps aux propos sur une cession intentionnelle de la ville, mais que Pachinian a pu le convaincre que le transfert de la ville à l'Azerbaïdjan avait été planifié. Sargsyan a noté que ce n'était pas la première déclaration scandaleuse de Pachinian sur Shushi. Il a rappelé les paroles de Pachinian sur la « ville sombre et malheureuse ». Selon Sargsyan, Pachinian fait délibérément de telles déclarations, instillant dans la société l'idée de « l'inutilité » de la ville et essayant d'éviter la responsabilité.

Amatuni Virabian a gagné le procès et devrait être réintégré au poste de directeur des archives nationales/L'ancien directeur des Archives nationales d'Arménie, Amatuni Virabian, a gagné un procès contre la décision du Ministre de la Justice Rustam Badassian et devrait être réintégré dans ses fonctions. Il a déclaré que la décision du tribunal entre en vigueur le 15 février, notant qu'il était impossible de travailler avec le Ministre qui l'avait licencié (cf. revue du 12 au 14 septembre 2020), et qu'il ne savait pas s'il va reprendre son poste. Selon Virabian, pour lui, ce procès et son issue sont plus importants d'un point de vue moral et éthique. En outre, c'était pour supprimer les « affaires pénales fabriquées de toutes pièces ». Rappelons que des poursuites pénales avaient été

engagées contre Virabian pour abus de pouvoir. Le Ministère de la Justice a déclaré avoir l'intention de faire appel de la décision du tribunal.

Pourquoi la vice-ministre de la culture Narine Khachaturyan a-t-elle démissionné ?/ La presse revient sur la démission de la vice-ministre de la culture Narine Khachaturyan (cf. revue du 21 janvier 2021). Selon Joghovour, le Ministère n'était pas satisfait du travail de Khachaturyan depuis déjà un moment. « Le fait est qu'elle était censée coordonner la sphère de la culture, mais elle n'a rien fait dans ce sens » indique le quotidien. Selon le quotidien, après la guerre, elle avait exprimé son mécontentement face à la situation, mais la question de sa démission s'était posée avec plus d'acuité après la nomination d'un nouveau Ministre, Vahram Dumanyan, qui était également mécontent du travail de Khachaturyan. Hraparak, à son tour, indique qu'elle a remis sa démission après une rude discussion avec ses supérieurs. Selon le quotidien, sa hiérarchie n'était pas contente que Khachaturyan n'a pas répondu à la critique à l'égard du gouvernement lors d'une interview.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

<https://am.ambafrance.org/-2021->

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/01/presse-armenienne-revue-du-22-janvier.html>

HAUT-KARABAKH

Haut-Karabakh : 1 456 monuments arméniens passés sous le contrôle de l'Azerbaïdjan

Courrier international - Paris

Publié le 27/01/2021 - 11:47

Un rapport publié en Arménie par le Défenseur des droits du Haut-Karabakh alerte sur les risques de destruction ou de déculturation encourus par le patrimoine arménien dans les territoires de l'enclave restitués à Bakou à l'issue de la récente guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

1 456 : c'est le nombre de monuments historiques et culturels "essentiellement arméniens restés sous le contrôle de l'Azerbaïdjan" après la victoire de Bakou dans la deuxième guerre du Karabakh (du 27 septembre au 9 novembre 2020), rapporte le site arménien **Panorama.am**, se référant au rapport du Défenseur des droits humains de l'Artsakh (nom arménien du Haut-Karabakh), disponible en anglais.

Parmi ces sites, 161 monastères et églises, 345 pierres tombales historiques, 591 khatchkars ("pierres à croix", une stèle propre à l'art arménien), 108 sanctuaires, 43 forteresses et 208 autres monuments, dont les sites des fouilles archéologiques d'Azokh, Nor Karmiravan, Keren et Tigranakert, ancienne capitale de l'Arménie construite par le roi Tigrane II au Ier siècle avant notre ère.

Au total, on dénombre 4 000 sites

[...]

Alda Engoian

Cet article est réservé aux abonnés

<https://www.courrierinternational.com/article/patrimoine-haut-karabakh-1-456-monuments-armeniens-passes-sous-le-controle-de-lazerbaidjan>

SOLIDARITE AVEC L'ARMÉNIE

Avec les médecins français au chevet de l'Arménie

L'Express

Deux mois après la guerre du Haut-Karabakh, une équipe de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris s'est rendue sur place pour panser les plaies.

Publié le 24/01/2021 à 10h02

Par Gilles Bader, envoyé spécial en Arménie (texte et photos)

« J'avais 14 ans en 1988, j'étais lycéen à Gyumri lorsque, le 6 décembre, la terre s'est mise à trembler, mon école s'est dérobée sous mes pieds. J'ai pris ma soeur dans mes bras et l'ai portée avec moi dehors... En deux minutes, nous avons tout perdu, sauf la vie. De cette expérience est née ma passion pour la vie, la mienne et surtout celle des autres », raconte Levon Khachatryan, 46 ans, chirurgien cardiaque à l'hôpital Georges-Pompidou à Paris et natif de Gyumri dans le nord-ouest de l'Arménie.

Cette force de la nature peut soulever des montagnes pour venir en aide aux Arméniens. Il y est retourné en janvier à la tête d'une mission de chirurgiens français. Alors qu'un cessez-le-feu est entré en vigueur le 10 novembre sous l'impulsion de la Russie et que la population arménienne du Haut-Karabakh a pu rentrer en sécurité chez elle dans les zones qu'il lui reste, il est temps de panser les plaies de 44 jours d'affrontements qui ont fait des milliers de morts et plusieurs dizaines de milliers de blessés.

Depuis le mois d'octobre, Levon Khachatryan en est à sa quatrième mission médicale en Arménie, envoyée par l'AP-HP grâce à un financement du Quai d'Orsay pour apporter assistance et expertise. L'équipe comprend notamment le chirurgien plasticien Patrick Knipper, 60 ans et autant de missions humanitaires dans le monde à son actif, et le chirurgien gynécologue Henri-Jean Philippe. Plus de six valises de médicaments et de matériel médical et orthopédique les accompagnent.

Moyens locaux inadaptés

Dans l'hôpital de Gyumri, de nombreux blessés de guerre avec leurs béquilles attendent leur tour. Certains sont très jeunes. Au-delà des soins prodigués, la mission française redonne de l'espoir et surtout le sourire à ces jeunes soldats blessés, à peine sortis de l'enfance et déjà meurtris par la guerre. Les consultations s'enchaînent. Les blessures sont souvent graves et handicapantes, les moyens locaux pas toujours adaptés. Les médecins se rendent ensuite dans les quartiers démunis de la ville visiter des patients qui ne peuvent se déplacer. La nouvelle de l'arrivée des French Doctors se répand comme une traînée de poudre et il est bien difficile pour eux de décliner toutes les invitations à déjeuner ou dîner.

Consultation dans l'hôpital de Gyumri.

Aux problématiques médicales s'ajoutent les soucis financiers de familles qui vivent pour la plupart sur la maigre solde des soldats. Levon et son équipe mobilisent leurs connaissances au sein de la diaspora et leurs contacts médicaux en leur proposant de parrainer pendant un an une famille arménienne dans le besoin, soit 100 euros par mois. « C'est une goutte d'eau, me dit Levon, mais c'est déjà beaucoup pour ces familles abandonnées par l'État. »

Le lendemain après avoir traversé de somptueux paysages enneigés, l'équipe arrive à Sisian, bourgade devenue frontalière des territoires reconquis par l'Azerbaïdjan. Par - 10 °C, le parking de l'hôpital ressemble à une patinoire. Les roues d'une ambulance patinent sur la glace vive. Le hall d'entrée de l'hôpital et certains couloirs ne sont pas chauffés. Les

médecins français passent de chambre en chambre pour ausculter les malades et on devine sur leurs visages leur incrédulité face à un manque de moyens flagrant. « Nous ne pourrons pas changer le système de santé arménien, dit Levon Khachatryan, mais nous essayons d'apporter des réponses concrètes en consultant et opérant, c'est toujours mieux que rien... »

Missile œuvre d'art

La mission se poursuit en direction de Stepanakert, la capitale du Haut-Karabakh, par le corridor de Lachin et ses checkpoints tenus par les militaires russes de maintien de la paix et aussi, parfois, des forces arméniennes. Le directeur de l'hôpital de la ville et le tout nouveau ministre de la Santé du Haut-Karabakh, Mikaël Hayriyan, reçoivent la mission. Les médecins décident d'aller au plus près de la ligne de front où les combats ont fait rage. À l'entrée de Martuni, dans un champ au bord de la route, un missile est planté. Il a été peint comme une oeuvre d'art avec l'inscription « recognize Artsakh », le nom que les Arméniens donnent au Haut-Karabakh, comme un appel à l'aide.

Impacts de bombes, vitres brisées, murs criblés, les dégâts dans la ville sont encore bien visibles. Certaines vitres ont déjà été remplacées. Des enfants jouent dans ce décor de guerre. Un attroupement se forme autour des médecins. Le commandant Saro, chef des pompiers municipaux mais aussi responsable militaire de la région, fait visiter l'hôpital, qui a été épargné par les bombardements. Il est flambant neuf, mais au grand désespoir des infirmières et aides-soignantes présentes sur place, les médecins, anesthésistes et chirurgiens ne sont pas revenus après le cessez-le-feu et l'hôpital ne peut donc pas fonctionner. Pas assez de patients à soigner, donc pas assez rentable ! Le système de santé arménien est pour l'essentiel basé sur le privé et la facturation des soins.

C'est le paradoxe auquel doit faire face l'équipe médicale française : trouver des solutions dans un pays où le système de santé est désorganisé et où il existe de grandes disparités entre les hôpitaux et entre les régions. « Nous ne pouvons pas venir ici avec notre vision des choses et mettre en place des process français, ça ne marche pas si on ne prend pas en compte le mode de fonctionnement local, explique Patrick Knipper, l'un des médecins français. La dimension ethnologique est essentielle. »

De retour à Erevan, l'équipe française est rejointe par d'autres médecins venus de France. Les opérations s'enchaînent dans plusieurs hôpitaux de la capitale arménienne jusqu'à tard le soir, plusieurs jours durant. La

fondation Aznavour, une véritable institution en Arménie, fournit des palettes de médicaments et d'appareillages arrivées quelques jours plus tôt par un avion-cargo affrété par la France. Les médecins français opèrent ceux qu'ils peuvent, et notent soigneusement les informations pour d'autres victimes qu'ils traiteront lors d'une prochaine mission. Beaucoup de blessés de guerre présentent des cas de perte de substance à cause des explosions et il faut réparer leurs blessures au mieux pour leur donner une chance de revivre presque normalement. La normalité étant toute relative ici au vu de la situation précaire où se trouve l'Arménie. Pour l'instant, le cessez-le-feu imposé par la Russie tient, mais pour combien de temps ?

https://www.lepoint.fr/monde/avec-les-medecins-francais-au-chevet-de-l-armenie-24-01-2021-2410922_24.php

EUROPE/ARMÉNIE

L'Arménie attachée aux principes et aux objectifs du Conseil de l'Europe

NAM

L'Arménie a été fidèle aux engagements pris lors de l'adhésion au Conseil de l'Europe, y compris la résolution pacifique du conflit du Haut-Karabakh, a déclaré le ministre arménien des Affaires étrangères Ara Aivazian dans une déclaration à l'occasion du 20^e anniversaire de l'adhésion du pays au Conseil de l'Europe.

« En adhérant au Conseil de l'Europe, l'Arménie a rejoint la famille des Etats européens, avec lesquels elle partage une histoire, des valeurs et des idéaux communs, ainsi qu'une vision d'une Europe future, où les droits et libertés fondamentaux sont protégés pour tous, sans distinction ou discrimination », a déclaré le ministre des Affaires étrangères,

Il a souligné que l'Arménie reconnaît et apprécie la contribution de cette organisation unique qui est restée le principal défenseur des droits de l'homme et de la démocratie en Europe pendant plus de 70 ans d'existence.

« Les deux décennies d'adhésion de l'Arménie au Conseil de l'Europe ont été une période de participation active et de coopération sincère. L'Arménie a désormais adhéré à plus de 70 conventions et accords partiels du Conseil de l'Europe, établissant essentiellement des ponts juridiques avec les États membres de l'organisation. En 2013, l'Arménie a assuré la présidence du Comité des

Ministres, dirigeant les efforts européens communs pour une action démocratique », a déclaré le ministre des Affaires étrangères.

Il a noté que les réformes démocratiques restent un domaine clé de nos interactions avec le Conseil de l'Europe, où l'organisation, avec sa précieuse expertise, est devenue un partenaire de confiance de l'Arménie.

« Le Conseil de l'Europe, ses experts, ses organes de suivi et ses organes spécialisés, tels que la Commission de Venise, ont tous contribué de manière significative à nos efforts pour construire une société juste et démocratique, en élaborant des politiques qui permettraient de mieux faire respecter les droits de l'homme et la règle de la loi », a ajouté le ministre Ara Aivazian

« L'Arménie a été fidèle aux engagements pris lors de l'adhésion au Conseil de l'Europe, y compris la résolution pacifique du conflit du Haut-Karabakh. La récente guerre en Artsakh a eu un impact dévastateur sur les droits fondamentaux et les moyens de subsistance de sa population. Nous sommes convaincus que le Conseil de l'Europe reconnaît ces défis et prendra des mesures dans le cadre de son mandat pour protéger les droits, les libertés et la dignité de toutes les personnes vivant dans les zones de conflit, y compris au Haut-Karabakh », a déclaré le ministre des Affaires étrangères.

A cette occasion spéciale du 20^e anniversaire, il a réitéré l'attachement de l'Arménie aux principes et aux objectifs du Conseil de l'Europe.

par [Stéphane](#) le mardi 26 janvier 2021

© armenews.com 2021

http://www.armenews.com/spip.php?page=article&id_article=75270

EUROPE/TURQUIE

Face à la Turquie, la Grèce ne baisse pas la garde

Le Monde

Interrompues depuis 2016, des discussions sur les frontières maritimes en Méditerranée orientale ont repris, lundi, entre les diplomates des deux pays. Le même jour, Athènes a confirmé à la France l'achat de 18 avions de combat Rafale.

Par Marie Jégo(Istanbul, correspondante) et Marina Rafenberg(Athènes, correspondance)

Publié 26/01/2021 à 11h22

La reprise des « pourparlers exploratoires » sur les frontières maritimes entre la Grèce et la Turquie a bien eu lieu, lundi 25 janvier à Istanbul, mais n'a débouché sur rien de tangible sinon la promesse de « *maintenir le dialogue* », interrompu depuis 2016. Les attentes étaient faibles, les deux pays ne parvenant même pas à se mettre d'accord sur les sujets à aborder : les diplomates grecs estimaient que les négociations devaient porter uniquement sur les frontières maritimes et le partage des ressources énergétiques ; leurs homologues turcs voulaient mettre tous les problèmes sur la table, notamment celui de la démilitarisation des îles grecques ou du statut de la minorité turque en Grèce.

Après l'épisode tendu de cet été, au cours duquel Ankara et Athènes ont traversé une crise diplomatique inédite depuis 1996, année où les deux pays ont frôlé la guerre, ces discussions étaient cependant les bienvenues pour apaiser les tensions. Depuis le mois d'août 2020, les relations entre les deux voisins étaient au plus mal, après le déploiement par la Turquie du navire de recherches sismiques *Oruç-Reis* dans des zones disputées, notamment près de l'île grecque de Kastellorizo. Mais, ces dernières semaines, consciente qu'un regain de tension pourrait potentiellement déclencher des sanctions de la part de l'Union européenne, en particulier lors du Conseil européen prévu au mois de mars, la Turquie a opté pour une attitude plus conciliante.

« Régler tous les problèmes, y compris en mer Egée, est possible et notre volonté pour y parvenir est entière », a tweeté lundi Ibrahim Kalin, le porte-parole de la présidence turque, à l'issue de la réunion. Une deuxième rencontre, cette fois à Athènes, est prévue au mois de février. Pour un diplomate grec, ce « calme apparent » s'explique pour trois raisons : « Le président turc doit actuellement se concentrer, comme tous les dirigeants, sur la pandémie due au coronavirus et les problèmes économiques importants que rencontre son pays. Il doit éviter les sanctions européennes et il veut, enfin, prendre le temps d'observer le positionnement du nouveau président américain Joe Biden, qui devrait être moins favorable à la Turquie que Donald Trump. »

« Cette dynamique se renforcera encore en 2021 »

La Grèce affirme ne pas être dupe pour autant et « reste prudente ». Face au comportement belliqueux de la Turquie avec ses voisins durant toute l'année passée, le gouvernement grec n'a eu de cesse de renforcer ses capacités de défense, et va multiplier par cinq ses dépenses d'équipements militaires en 2021. Lundi, la ministre française des armées, Florence Parly, était d'ailleurs à Athènes pour signer avec son homologue grec un contrat très attendu, celui de l'achat de 18 avions de combat Rafale (12 d'occasion et 6 neufs), pour un coût évalué à environ 2,5 milliards d'euros. Ces derniers mois, le gouvernement grec avait accéléré les négociations avec la France pour renforcer l'alliance militaire des deux pays. Il y a un an déjà, un accord prévoyant la mise en place d'opérations navales, aériennes et terrestres conjointes avait été signé. En août 2020, un exercice quadripartite avec également eu lieu avec l'Italie et Chypre,

alors qu'en décembre 2020, la France et la Grèce se positionnaient aux côtés de partenaires émiriens et chypriotes pour des manœuvres communes en mer et dans les airs.

La suite est réservée aux abonnés.

https://www.lemonde.fr/international/article/2021/01/26/face-a-la-turquie-la-grèce-ne-baisse-pas-la-garde_6067645_3210.html

TURQUIE

Jean-François Colosimo : "Erdogan a profité de la pandémie pour avancer ses pions"

L'Express

Adrien Baget

publié le 25/01/2021 à 12:20 , mis à jour à 13:50

L'historien, théologien et éditeur voit une continuité entre le président turc islamiste Recep Tayyip Erdogan et son prédécesseur, Mustafa Kemal, fondateur de la République laïque. La clé ? Le défunt Empire ottoman.

Jusqu'où ira la Turquie ? C'est la question que pose Jean-François Colosimo dans son dernier essai *Le Sabre et le Turban* (Editions du Cerf) alors qu'Ankara étend sa zone d'influence du Moyen-Orient à la Méditerranée en passant par le Caucase, créant de nouvelles zones de conflits. Plus qu'une dynamique, il s'agit bien pour l'historien d'un projet de reconquête qui puise son origine dans le siècle passé, celui de la République d'Atatürk, elle-même née sur les ruines de l'Empire ottoman. Sa démonstration, affûtée comme un sabre, met en pièces les évidences et les oppositions faciles entre Mustafa Kemal et Recep Tayyip Erdogan, le second étant censé liquider l'héritage du premier. D'après Jean-François Colosimo, l'un et l'autre formeraient en réalité un duo, à un siècle d'intervalle, poursuivant la même ambition : renouer avec le destin impérial ottoman.

https://www.lexpress.fr/actualite/idees-et-debats/jean-francois-colosimo-erdogan-a-profite-de-la-pandemie-pour-avancer-ses-pions_2143297.html?fbclid=IwAR04onpSYu-25On8ni-f-zwh4eHCVroJjRdJJds11cs-uOU3wbxLL1yQmYQ

JOURNÉE DE LA SHOAH

Holocauste : "Chaque nom compte", devoir de mémoire à l'ère numérique

27/01/2021 - Kate Brady – Euronews

Les noms des victimes du nazisme s'égrènent devant l'ambassade de France à Berlin, une vitrine de l'initiative "Every Name Counts", "Chaque nom compte" pour numériser en ligne les archives Arolsen.

Ce 27 janvier est la journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste. A Berlin, des milliers de noms résonnent et se projettent sur la façade de l'ambassade de France à Berlin. Tout un symbole de l'amitié franco-allemande retrouvée après des décennies d'hostilités. Derrière chaque nom se trouve une histoire, derrière chaque histoire une vie fauchée par le régime nazi. Juifs, homosexuels, Roms, opposant politique, tous ont été victimes de l'Holocauste. Cette installation souligne le devoir de mémoire dans une société où les tensions s'exacerbent.

"Les limites sur ce qu'il est acceptable de dire se déplacent. Nous connaissons de plus en plus de haine et d'incitation à la haine, non seulement sur les réseaux sociaux et dans la sphère numérique, mais aussi ici dans la rue. Il suffit de penser aux attaques comme celles à Hanau et à Halle. Et c'est pourquoi il est, bien sûr, particulièrement important de se rappeler que la haine et l'incitation à la haine, l'antisémitisme et le ressentiment ont conduit : à l'"Holocauste"", explique Monika Grütters, Commissaire du gouvernement pour la culture et les médias .

Immense projet collaboratif en ligne

Cette installation lumineuse n'est que le début d'un gigantesque travail collaboratif qui vise à numériser des millions de documents, un projet intitulé "Every Name counts", "Chaque nom compte".

"Le projet "Every Name Counts" et propose une nouvelle forme de culture du souvenir, c'est une manière de la renouveler. Dans le cadre de cette initiative, chacun peut recueillir des données sur une personne qui est une victime, et être confronté à cette personne et à son destin", explique Florence Azoulay, directrice des Archives Arolsen.

Un simple enregistrement en ligne, permet à n'importe qui à travers le monde d'aider à numériser des millions de documents issus des Archives Arolen.

« Hier, j'ai pu enregistrer le nom et les données d'une femme, une Française, qui vivait dans la même ville que celle où je suis née. Et vous vous demandez : que s'est-il passé ? Quelle est l'histoire de cette personne ? Voilà pourquoi c'est un bon projet. Il s'adresse aux gens du monde entier. Tout le monde peut y participer et trouver la passerelle vers une histoire plus vaste », témoigne Anne-Marie Descôtes, ambassadrice de France en Allemagne

Les survivants de l'Holocauste sont chaque année moins nombreux à pouvoir témoigner de leur histoire. A l'ère du numérique, le projet "Every name counts" espère apporter sa contribution au devoir de mémoire en Allemagne. Pour que chaque nom retrouve sa place dans l'histoire.

<https://fr.euronews.com/2021/01/27/holocauste-chaque-nom-compte-de-voir-de-memoire-a-l-ere-numerique>

Francine Christophe, témoigner toujours

Le Figaro

PORTRAIT - Rescapée à 11 ans de Bergen-Belsen, elle a commencé à raconter son enfance en voyant le négationnisme se développer.

Par Jean-Baptiste Semerdjian

Publié hier à 14:43, Mis à jour hier à 16:15

Elle chante. A cappella. Une grande enfant de 87 ans. « Dans ce département, il y a donc un camp/ Un camp de pauvres juifs, tous plus morts que vifs ah ah ah/ Ohé, dans le camp de Beaune-la-Rolande/ Ohé, dans le camp des pauvres juifs errants/ Tra la la la. »

Francine Christophe fredonne. Puis glisse avec humour qu'elle avait *« bien du talent »* pour une enfant emprisonnée en 1942 avec sa mère parce qu'elles étaient juives. Elle ajoute: *« Cette chanson, je l'ai écrite sur un morceau de papier jaunâtre - un papier de guerre - qui fut ensuite remis à ma grand-mère et repose maintenant ici au Mémorial de la Shoah. »*

C'est une relique, un fragment d'histoire qui dévoile, par l'intimité d'une chanson d'enfant captive, ce que fut le génocide des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Une tragédie dont cette élégante grand-mère est aujourd'hui l'un des derniers témoins. Des rafles parisiennes à la libération par les Soviétiques en passant par les camps de concentration, et peu de temps avant le 27 janvier,

Cet article est réservé aux abonnés.

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/francine-christophe-temoigner-tous-jours-20210126>

Convoi 77, un projet européen pour transmettre autrement l'histoire de la Shoah

FRANCE 24

Publié le : 27/01/2021 - 07:19

Stéphanie TROUILLARD

À l'occasion de la journée internationale en la mémoire des victimes de la Shoah, France 24 met en lumière le projet Convoi 77. Depuis plus de six ans, des élèves français et étrangers rédigent les biographies des déportés de ce convoi, le dernier à être parti de Drancy, le 31 juillet 1944. Une autre façon d'enseigner l'histoire de ce génocide.

Fanny Azenstarck avait 23 ans. Elle était résistante à Lyon. Joseph Levy avait 64 ans. Il était bonnetier à Paris. Henriette Korman avait 4 ans. Elle était écolière à Montargis. Henri Netter avait 20 ans. Il était coiffeur à Strasbourg. Tous ont été déportés parce qu'ils étaient juifs par le Convoi 77, le dernier à être parti [de Drancy](#), en région parisienne, le 31 juillet 1944 [vers Auschwitz](#). Ce jour-là, 1 310 personnes, hommes femmes et enfants, quittent la France dans des wagons à bestiaux en direction de la Pologne. À leur arrivée, 836 sont directement conduits vers les chambres à gaz. Seuls 250 survivront à cet enfer.

Plus de 75 ans plus tard, leurs visages s'affichent désormais [sur le site du Convoi 77](#). Ce projet a été lancé en 2014 par des descendants de déportés. "J'ai décidé de créer cette association afin de réfléchir à la meilleure façon de transmettre autrement l'histoire [de la Shoah](#) aux adolescents d'aujourd'hui", explique Georges Mayer, le président de l'association Convoi 77 et lui-même fils de déporté. "Je me suis toujours posé des questions sur la façon dont on en parlait à l'école. Cela a fonctionné pendant un certain temps dans les années 90 et 2000, mais nous sommes arrivés à une inadéquation des méthodes pédagogiques et à une certaine saturation."

Pour preuve, il cite les derniers sondages réalisés auprès des jeunes. Même si près de 9 Français sur 10 (87 %) âgés entre 15 et 24 ans ont déjà entendu parler de la Shoah, [selon un sondage Ifop datant de septembre 2020](#), un sondé sur cinq indique avoir observé en classe des critiques concernant la place trop importante de l'enseignement de la Shoah par rapport à d'autres périodes historiques.

Pour ne pas laisser le champ libre aux négationnistes et donner un nouveau souffle à cet enseignement alors que les derniers témoins disparaissent, une idée très simple émerge : proposer à des collégiens et à des lycéens de retracer le parcours d'une personne du convoi originaire de leur ville ou y ayant vécu. "On arrête de parler des six millions de morts et des massacres de masse pour faire de la micro histoire et s'intéresser à la vie d'un individu", résume Georges Mayer.

L'association fournit aux enseignants des archives pour démarrer leurs recherches, ainsi que des conseils pédagogiques. "Quand ils commencent à travailler, ils ont déjà des documents à leur disposition, mais cela ne les empêche pas de faire des recherches au niveau local pour trouver des sources supplémentaires", décrit le président de convoi 77.

"Ils réalisent leur propre enquête"

Au fil de l'année scolaire, les collégiens et lycéens se plongent dans le destin de ces vies brisées. Ils rassemblent des informations, récoltent des témoignages tout en développant des connaissances sur le passé de leur ville. Ils confrontent les documents, s'interrogent sur la véracité des sources, se questionnent sur tel ou tel fait. "Ce qui change, c'est que les élèves n'ont pas à subir ce qu'un professeur va leur raconter. Ils sont actifs et réalisent leur propre enquête. Ils construisent eux-mêmes quelque chose", insiste Georges Mayer.

Le résultat est publié sous la forme d'une fiche sur le site de l'association. Près de 230 biographies ont déjà été mises en ligne et presque autant sont en cours d'études. Certains enseignants choisissent aussi de retranscrire ces parcours sous la forme de textes littéraires, de dessins ou même de vidéos.

Très rapidement, le projet a dépassé les simples frontières de la France. Le Convoi 77 était en effet composé de 32 nationalités différentes. En Roumanie, en Algérie, au Maroc ou encore en Grèce, des établissements de 20 pays différents ont rejoint ce combat contre l'oubli. Des travaux peuvent parfois être menés en coopération. "Il peut y avoir une classe polonaise qui va travailler sur la vie d'une personne quand elle vivait là-bas avant d'immigrer, puis une classe française qui va étudier son

parcours en France avant sa déportation. Elles réalisent ensemble un travail commun. C'est une belle chose de mettre en relation des jeunes européens autour de ce projet", explique Georges Mayer.

"Cela a résonné en lui"

Année après année, des élèves de tous horizons s'attachent à l'histoire de ces 1 310 déportés juifs. Georges Mayer se souvient en particulier d'un jeune réfugié syrien qui a participé au projet avec sa classe de Palaiseau, en banlieue parisienne, et pris part à une pièce de théâtre. "Il a joué le rôle principal, celui du déporté et a même prononcé des phrases en yiddish alors qu'il n'avait jamais entendu parler de la Shoah dans son pays", raconte-t-il. "Il est venu me voir à la fin en me disant combien cela l'avait marqué. Il espérait qu'un jour il pourrait parler de la guerre en Syrie de la même façon qu'il avait pu le faire pour le Convoi 77. Cela a résonné en lui."

À travers l'histoire des déportés du 31 juillet 1944, la transmission opère. Au rythme actuel, l'ensemble des biographies devraient être rédigées d'ici quatre ou cinq ans. Célestine Ajzykiewicz, Isic Fischer, Esther Jaffe, Ignace Natowitz, Regine Roumi, Leopold Stein. Tant de noms du Convoi 77 qui attendent encore qu'on lève un voile sur leur tragique destin. "Nous n'apportons qu'une petite pierre, mais il faut continuer à parler de ces victimes et de leurs histoires. Ils avaient une vie", conclut Georges Mayer.

<https://www.france24.com/fr/france/20210127-convoi-77-un-projet-europ%C3%A9en-pour-transmettre-autrement-l-histoire-de-la-shoah>

Le monde commémore virtuellement la Shoah

Le JDD

17h38 , le 26 janvier 2021

Par François Clemenceau

A l'occasion du 76e anniversaire de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz, le monde entier commémorera demain pour la première fois cet évènement virtuellement, du fait de la pandémie.

Au mémorial Yad Vashem, en [Israël](#), les responsables du site ont conçu, avec l'aide de Facebook, un mur numérique interactif afin que les internautes puissent découvrir le passé et l'histoire des victimes de la Shoah. A l'Unesco, une cérémonie par visioconférence associera des discours d'hommages en direct,

dont un de la chancelière Merkel et un autre du secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres. Elle sera suivie d'une table ronde sur le négationnisme. A Auschwitz, seront réunis par vidéo le président israélien et ses homologues polonais et allemand.

Des invités au Parlement européen

Au Parlement européen, le président David Sassoli commémorera la Journée internationale du souvenir de la Shoah et invitera le président de la conférence des rabbins européens et le grand rabbin de Moscou à s'exprimer.

A Genève, la Haute Commissaire aux Droits de l'homme, la chilienne Michèle Bachelet exhorte les pays membres de l'ONU d'intensifier leur combat contre l'antisémitisme en citant le Congrès juif mondial selon lequel les actes antisémites ont augmenté dans le monde de 30% depuis novembre 2019.

<https://www.la-croix.com/Monde/Chaque-nom-compte-memorial-numerique-victimes-dAuschwitz-2021-01-27-1201137275>

ALLEMAGNE

Allemagne: vers une suppression des dernières lois nazies

RFI

Publié le : 27/01/2021 - 00:14

Pascal Thibaut

Les dispositions antidémocratiques ou antisémites adoptées par le Troisième Reich ont été supprimées juste après la guerre mais les textes épurés de leurs mesures extrêmes ont pu perdurer bien que leurs origines et certaines mentions restent des plus sulfureuses.

La loi sur les changements de noms mentionne toujours aujourd'hui « le ministre de l'Intérieur du Reich ». Ce texte de 1938 portait la signature de Wilhelm Frick qui occupait cette fonction sous le Troisième Reich de 1933 à 1943. Il sera condamné à mort en 1946 pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité lors du [procès de Nuremberg](#) contre de hauts dirigeants nazis.

La loi avait été adoptée avant tout contre les juifs allemands obligeant à partir du 1er janvier 1939 les hommes et les femmes à ajouter respectivement les prénoms Israël et Sara à leur prénoms officiels. Le texte renforçait un peu plus, comme de nombreux autres avant lui, l'exclusion des juifs. Le conseil de contrôle allié, mis en place après la capitulation du régime nazi pour gérer l'Allemagne, a, en septembre 1945, supprimé la loi confiant les pleins pouvoirs à Hitler en 1933 ainsi que la législation du Troisième Reich. Les dispositions discriminatoires contre des personnes en raison de leur origine ou de leur religion étaient interdites. Plusieurs dizaines d'autres décisions similaires du conseil de contrôle allié contribuent à la dénazification du droit allemand mais toutes les traces ne disparaissent pas pour autant.

Le texte de 1938 a été débarrassé de sa dimension antisémite et est devenu en 1954, sur décision administrative, une loi de la République fédérale d'Allemagne. Mais malgré de nombreux amendements depuis, les dernières traces témoignant de l'origine de ces dispositions n'ont jamais été complètement effacées.

Fin 2019, le délégué du gouvernement allemand en charge de la lutte contre l'antisémitisme reçoit une lettre d'une femme qui a souhaité garder l'anonymat, d'après l'hebdomadaire *Der Spiegel*. L'expéditrice demande à Felix Klein de faire en sorte que les derniers reliquats de la législation nazie disparaissent définitivement. Le destinataire du courrier ne reste pas inactif. Trois mois plus tard, il publie une tribune dans la presse avec deux députés issus des deux partis composant la grande coalition, la CDU et le SPD. Dans le texte intitulé « *Supprimez enfin les paragraphes nazis !* », les auteurs écrivent : « *Une personne qui veut aujourd'hui modifier son nom ou son prénom est confrontée à un texte adopté à l'époque pour des raisons antisémites. Cela est insupportable, pas seulement pour les juifs* ». Les auteurs de la tribune demandent une correction du texte pour que les dirigeants actuels de l'Allemagne ne figurent pas indirectement dans la continuité du « ministre de l'Intérieur du Reich » toujours mentionné dans le texte. Ils demandent également une suppression systématique des traces du Troisième Reich dans les lois actuelles.

Vingt-neuf textes seraient concernés. Hormis celui sur les changements de noms et de prénoms, – le plus emblématique – d'autres lois plus techniques sont concernées comme celle sur les naturopathes ou sur les casinos. Felix Klein souhaitait que le Parlement allemand puisse d'un coup procéder à toutes les corrections nécessaires, mais une telle procédure semble trop ambitieuse. Avec le soutien du ministère de l'Intérieur, une réforme de la loi sur les changements de noms devrait avoir lieu avant la fin de la législature actuelle en septembre. Le député social-démocrate Helge Lindh, en charge du dossier pour son parti, estime, interrogé par RFI, que la survie de ces dispositions constitue « *une honte* ». Il rappelle que la disparition du Troisième Reich avait certes mis fin à l'État de non droit qui régnait sous le nazisme mais que les structures et le personnel issus de cette période avaient perduré. Et les générations ultérieures n'ont pas

toujours eu la sensibilité suffisante pour « *dénazifier* » un certain nombre de textes.

Ce mercredi 27 janvier est célébrée la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, jour anniversaire de la libération du [camp d'Auschwitz-Birkenau](#), le 27 janvier 1945.

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20210126-allemande-vers-une-suppression-des-derniers-residus-lois-nazies>

RUBRIQUE EN ANGLAIS

Surp Toros Church in Kütahya demolished

The historical Surp Toros Church in Turkey's western province of Kütahya has been destroyed after it came into the possession of a person.

İstanbul - BIA News Desk 27 January 2021, Wednesday 08:05

After the Surp Toros Church in Turkey's Aegean province of Kütahya passed into the ownership of a person, it has been completely destroyed. There is now a flat ground in the place of the historical church.

As reported by Agos newspaper, local sources said that they went to the place where the church was located upon hearing that it was demolished. When they went there, what they saw was a plain ground.

The church has recently come into the possession of a person. It is now believed that the demolition was done upon the decision of this person.

Armenians in Kütahya and Surp Toros Church

Before 1915, around 4 thousand Armenians used to live in Turkey's western province of Kütahya. There were three Armenian churches and three Armenian schools under their umbrella.

Two of the churches (Surp Asdvadzadzin and Surp Toros) were Armenian Orthodox and one was Armenian Catholic (Surp Asdvadzin).

According to the census in 1931 in the Republican era, there remained only 65 Armenians and one Armenian church open to worship. This number dropped further amid migration to İstanbul and abroad until 1970; then, there remained no Armenians or Armenian churches in the province.

The Surp Toros Church is believed to have been constructed during the time of Sultan Abdul Aziz. While the church was burned down during an insurrection in 1603, it was rebuilt after a short time. Writer Arşag Alboyacıyan recounts that there is a rock in the church which is believed to have the horseshoe marks of Saint Toros on it. "Turkish women used to sit on this rock and make the clergy read them the holy book," he has noted.

The church was used as a movie hall for some time and as a wedding hall afterwards. The building was licensed as an Immovable Requiring Protection as per the decision 5407 of the Kütahya Regional Board of Cultural Heritage Protection on August 27, 2019. (HA/SD)

<https://bianet.org/english/religion/238215-surp-toros-church-in-kutahya-demolished>

Dossier du Collectif VAN - #FreeOsmanKavala ! Liberté pour #OsmanKavala !

**Dossier du Collectif VAN - #FreeOsmanKavala ! Liberté pour
#OsmanKavala !** <http://www.collectifvan.org/article.php?r=3&id=97568>

Nota CVAN :

Liberté pour #OsmanKavala en cliquant sur le bandeau animé (colonne de gauche, en-haut des petits bandeaux animés). Le [bandeau #FreeOsmanKavala](#), situé sous chaque visuel de notre site, est un appel du Collectif VAN à libérer Osman Kavala, injustement incarcéré en Turquie depuis le 1er novembre 2017.

RUBRIQUE AGENDA

RASSEMBLEMENTS-COLLOQUES-EXPOSITIONS- SPECTACLES-PARUTIONS

**Agenda – Parution : Ordres de tuer. Arménie 1915,
par Taner Akçam - CNRS Editions**

Agenda - Vient de paraître : Ordres de tuer. Arménie 1915, par Taner Akçam - CNRS Editions – Collectif VAN - www.collectifvan.org – Collectif VAN – www.collectifvan.org – Vient de paraître le livre de Taner Akçam "Ordres de tuer. Arménie 1915" aux éditions du CNRS. Taner Akçam est un sociologue et historien turc, professeur au Centre pour l'étude de l'Holocauste et des génocides de l'université du Minnesota, aux Etats-Unis, et auteur de plusieurs livres importants sur l'histoire turque contemporaine, en particulier Un acte honteux. Le génocide arménien et la question de la responsabilité turque (Denoël, 2008). "Dès 1915, le gouvernement jeune-turc à la tête de l'Empire ottoman a cherché à présenter l'annihilation du peuple arménien comme un simple projet de déplacement et de réinstallation. À cette fin, des documents accablants ont été très vite détruits et ceux qui ne l'ont pas été sont considérés jusqu'à aujourd'hui par les autorités turques comme des « faux ». Parmi eux figurent des télégrammes de Talaat Pacha et les mémoires de Naïm Efendi, bureaucrate ottoman qui travaillait au bureau des déportations d'Alep pendant les années 1915-1916. Ces documents ont longtemps été controversés, et les historiens, en l'absence de preuves suffisantes, évitaient de les citer. Ce livre rouvre le dossier. En véritable enquêteur, Taner Akçam s'est en effet lancé dans une minutieuse analyse de ces mémoires et des télégrammes qu'ils contiennent."

Publié le 30 janvier 2020

CNRS Editions

Taner Akçam

Ordres de tuer. Arménie 1915

24,00€

[\(Disponible en numérique\)](#)

Discipline : Histoire

EAN : 9782271127174

Date de parution : 09/01/2020

Pagination : 328

Format : 15 x 23 cm

Traduit de l'anglais par Gilles Berton

Préface d'Annette Becker

Dès 1915, le gouvernement jeune-turc à la tête de l'Empire ottoman a cherché à présenter l'annihilation du peuple arménien comme un simple projet de déplacement et de réinstallation. À cette fin, des documents accablants ont été très vite détruits et ceux qui ne l'ont pas été sont considérés jusqu'à aujourd'hui par les autorités turques comme des « faux ». Parmi eux figurent des télégrammes de Talaat Pacha et les mémoires de Naïm Efendi, bureaucrate ottoman qui travaillait au bureau des déportations d'Alep pendant les années 1915-1916. Ces documents ont longtemps été controversés, et les historiens, en l'absence de preuves suffisantes, évitaient de les citer. Ce livre rouvre le dossier.

En véritable enquêteur, Taner Akçam s'est en effet lancé dans une minutieuse analyse de ces mémoires et des télégrammes qu'ils contiennent. En comparant les systèmes de codage de ces câbles avec ceux employés dans d'autres documents conservés dans les Archives ottomanes, en étudiant le papier utilisé et la datation de ces pièces à conviction, en regardant de près les signatures, et en confrontant les événements mentionnés par Naïm Efendi avec d'autres sources, Taner Akçam parvient à démontrer qu'il ne peut y avoir aucun doute sur l'authenticité de ces « ordres de tuer ».

Apportant ainsi de nouvelles preuves quant aux plans d'extermination de la population arménienne, ce livre rend aussi manifeste la politique de destruction systématique par le gouvernement ottoman de toutes traces relatives à ces atrocités.

Revue de presse

« En s'appuyant sur l'exploitation de sources inédites, l'historien Taner Akçam porte un coup sévère au discours révisionniste des autorités turques. »

Clément Daniez, **L'Express**, 24 décembre 2019

« Pour faire silence sur l'Histoire, la Turquie a tissé une vaste toile d'allégations qu'Akçam détricote. [...] Akçam a écrit un grand livre, exigeant, sur la vérité et l'Histoire.

François-Guillaume Lorrain, **Le Point**, 2 janvier 2020

Taner Akçam accordait un entretien à Gaïdz Minassian pour **Le Monde des livres**, 9 janvier 2020.

Lire aussi :

Génocide arménien : le déni dynamité (L'Express)

https://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/genocide-armeni-en-le-deni-dynamite_2111659.html

Taner Akçam, auteur d'« Ordres de tuer. Arménie 1915 » : « Le déni du génocide des Arméniens est une politique d'Etat » (Le Monde)

https://www.lemonde.fr/livres/article/2020/01/08/taner-akcam-auteur-d-ordres-de-tuer-armenie-1915-le-deni-du-genocide-des-armeniens-est-une-politique-d-etat_6025206_3260.html

Arménie 1915 : les preuves écrites du génocide, enfin (Le Point)

https://www.lepoint.fr/editos-du-point/sebastien-le-fol/armenie-1915-les-preuve-s-ecrites-du-genocide-enfin-05-01-2020-2356174_1913.php

URL :

<https://www.cnrseditions.fr/catalogue/histoire/ordres-de-tuer-armenie-1915/>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=101393>

Agenda – Parution : « Déconstruction » d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée

Agenda - Vient de paraître « Déconstruction » d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée - Collectif VAN - www.collectifvan.org - Vient de paraître « Déconstruction », le roman d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée qui lève le voile sur la Turquie, est disponible dès à présent en librairie. Comment comprendre la Turquie contemporaine au-delà des

clichés flatteurs – fidèle alliée de l’OTAN, incarnation modèle d’un islam tolérant – que diffuse à outrance l’une des plus grandes destinations touristiques internationales ? Un immense défi, car comme l’explique le héros de ce roman en partie autobiographique, la Turquie moderne et laïque, fondée par Mustafa Kemal en 1923 sur les ruines de l’Empire ottoman, est bâtie sur toute une infrastructure de mensonges abyssaux : des origines raciales délirantes mystifiant une race turque autochtone pure, à la négation d’une série de génocides, en particulier celui des Arméniens. Sans oublier leurs immenses biens spoliés, un butin qui a permis de financer en partie la guerre d’indépendance et de constituer de grandes fortunes qui ont perduré.

Publié le 24 octobre 2019

Éditions Thaddée

Déconstruction

Auteur :Erol Özkoray

ISBN :978 2919131747

Prix : 20,00€

Format : 15 x 21cm, 164 pages

Éditions Thaddée

Comment comprendre la Turquie contemporaine au-delà des clichés flatteurs – fidèle alliée de l’OTAN, incarnation modèle d’un islam tolérant – que diffuse à outrance l’une des plus grandes destinations touristiques internationales ? Un immense défi, car comme l’explique le héros de ce roman en partie autobiographique, la Turquie moderne et laïque, fondée par Mustafa Kemal en 1923 sur les ruines de l’Empire ottoman, est bâtie sur toute une infrastructure de mensonges abyssaux : des origines raciales délirantes mystifiant une race turque autochtone pure, à la négation d’une série de génocides, en particulier celui des Arméniens. Sans oublier leurs immenses biens spoliés, un butin qui a permis de financer en partie la guerre d’indépendance et de constituer de grandes fortunes qui ont perduré.

Dans cette découverte de la Turquie par sa « déconstruction », le lecteur aura pour guide Cem Aren, un jeune journaliste turc formé à l’école française. Il n’aura de cesse de démasquer ces mensonges d’Etat et de lutter pour faire

triompher la vérité et la justice. Dans ses tribulations romanesques entre deux villes cardinales, Istanbul et Paris, il nous replonge dans les bouillonnantes années 1970 et 1980, et nous livre toute une série de révélations : la genèse du coup d'Etat de 1980, le nettoyage de toutes les mentions du génocide des Arméniens dans les archives ottomanes, l'affaire iranienne, les «passeports Mitterrand»...

Erol Özkoray, journaliste politique auprès des grands médias turcs et français, auteur de nombreux essais, lutte depuis 30 ans pour la défense des libertés en Turquie. Il est aussi l'un des tous premiers intellectuels turcs à avoir milité pour la reconnaissance du génocide des Arméniens. Élève du lycée francophone Galatasaray, il étudie ensuite à Sciences Po Paris. Harcelé par les tribunaux en Turquie, il réside à Paris et Stockholm.

Avec Déconstruction, il se lance dans un nouveau genre, le roman.

http://www.editionsthaddee.com/livres_41.html

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=101059>

Agenda - Parution/Ahmet Altan/Textes de prison : Je ne reverrai plus le monde

Agenda - Ahmet Altan/Textes de prison : Je ne reverrai plus le monde - Collectif VAN - www.collectifvan.org - Actes Sud publie pour cette rentrée littéraire le récit de prison du journaliste et écrivain turc Ahmet Altan "Je ne reverrai plus le monde". Ahmet Altan est romancier, essayiste et journaliste, il était aussi rédacteur en chef du quotidien Taraf jusqu'au 15 juillet 2016. À cette date, la Turquie s'enflamme, des milliers de personnes descendent dans la rue à Istanbul et à Ankara suite à une tentative de putsch. Le lendemain commence une vague d'arrestations parmi les fonctionnaires, les enseignants, l'armée et les journalistes. Ahmet Altan fait partie de ceux-là, il sera condamné à perpétuité, accusé d'avoir appelé au renversement du gouvernement de l'AKP. Ahmet Altan a 69 ans. Ces textes sont écrits du fond de sa geôle. Poignants, remarquablement maîtrisés, ces allers-retours entre réflexions, méditations et sensations expriment le quotidien du prisonnier mais ils disent aussi combien l'écriture est pour lui salvatrice. Tel un credo il s'en remet à son imagination, à la force des mots qui seule lui permet de survivre et de franchir les murs.

Actes Sud

Je ne reverrai plus le monde

Textes de prison

Ahmet ALTAN

Hors collection

Septembre 2019 / 10,0 x 19,0 / 224 pages

traduit du turc par : Julien LAPEYRE DE CABANES ISBN 978-2-330-12566-0

prix indicatif : 18, 50€

Genre : Mémoires, témoignages et autobiographies

Ahmet Altan est romancier, essayiste et journaliste, il était aussi rédacteur en chef du quotidien Taraf jusqu'au 15 juillet 2016. À cette date, la Turquie s'enflamme, des milliers de personnes descendent dans la rue à Istanbul et à Ankara suite à une tentative de putsch. Le lendemain commence une vague d'arrestations parmi les fonctionnaires, les enseignants, l'armée et les journalistes. Ahmet Altan fait partie de ceux-là, il sera condamné à perpétuité, accusé d'avoir appelé au renversement du gouvernement de l'AKP. Ahmet Altan a 69 ans.

Ces textes sont écrits du fond de sa geôle. Poignants, remarquablement maîtrisés, ces allers-retours entre réflexions, méditations et sensations expriment le quotidien du prisonnier mais ils disent aussi combien l'écriture est pour lui salvatrice. Tel un credo il s'en remet à son imagination, à la force des mots qui seule lui permet de survivre et de franchir les murs.

Un livre de résilience exemplaire.

"Je peux écrire n'importe où, le bruit et l'agitation ne m'ont jamais dérangé. D'ailleurs, une fois que je suis plongé dans l'écriture, tout ce qui m'entoure disparaît. Je romps le contact avec le monde extérieur et m'enferme dans une pièce invisible où personne ne peut entrer que moi.

J'oublie absolument tout en dehors du sujet qui m'occupe.

L'une des plus grandes libertés qui puissent être accordées à l'homme : oublier. Prison, cellule, murs, portes, verrous, questions, hommes – tout et tous

s'effacent au seuil de cette frontière qu'il leur est strictement défendu de franchir." Ahmet Altan

[Juillet 2019] La Cour Suprême turque casse sa condamnation à perpétuité

Vendredi 5 juillet 2019, la Cour Suprême de Turquie a rendu un nouveau verdict et a annulé en appel les jugements des tribunaux inférieurs. La Cour Suprême a acquitté Mehmet Altan, le frère d'Ahmet, accusé aussi d'avoir participé au putsch, en estimant qu'il n'existait pas de preuves de sa culpabilité.

Elle a cassé les condamnations à perpétuité d'Ahmet Altan, Mehmet Altan et de Nazli Ilicak. Elle a conclu qu'Ahmet Altan et Nazli Ilicak n'avaient pas commis l'infraction de "violation de la Constitution", et n'a retenu contre eux que celle d'"aide à un groupe terroriste sans être membre".

Pour autant, la Cour a rejeté les demandes de remise en liberté d'Ahmet Altan et de Nazli Ilicak.

L'affaire est renvoyée devant la 26e Haute Cour Pénale d'Istanbul.

[Septembre 2018] Hommage à Ahmet Altan : rencontre avec Asli Erdogan

"À vous tous qui êtes rassemblés ici ce soir. Je vous remercie infiniment pour votre amitié.

Je ne sais pas si vous êtes conscients de la force extraordinaire que vous possédez, ainsi réunis, tous ensemble. Une force qui donne à l'homme que je suis, assis dans sa cellule de prison, à des milliers de kilomètres de chacun de vous, une confiance immense, une détermination totale. Celle de résister. Celle de croire à l'espoir. Votre amitié est mon bouclier. Aucune tyrannie ne saura le perforer. Votre amitié me protège.

Soyez certain que je connais la valeur d'un tel cadeau.

Paris me manque. Ses lumières, ses rues, ses sons, ses couleurs. Je ne suis pas certain de revoir Paris.

Alors, si ce soir, en sortant, vous passez près d'un bistro, buvez un verre, pour moi aussi.

Je vous embrasse avec tendresse." Ahmet Altan

La Gazette des Nouveaux Dissidents #25

L'association Les Nouveaux Dissidents organisait le 17 septembre 2019, en hommage à Ahmet Altan, une rencontre exceptionnelle avec Asli Erdogan (écrivaine et journaliste), Aysegul Sert (journaliste, reporter au New York Times), Timour Muhidine (directeur de la collection « Lettres turques » chez Actes Sud).

[Février 2018] Le romancier et journaliste turc, Ahmet Altan, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

Accusé d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet 2016 alors qu'il ne fait que dénoncer, depuis plusieurs décennies, toutes les atteintes du pouvoir à la démocratie, Ahmet Altan était incarcéré depuis septembre 2016 à la prison de Silivri (à 70 kms d'Istanbul). Vendredi 16 février 2018, il a été reconnu coupable ainsi que cinq autres personnes dont son frère, le journaliste Mehmet Altan, d'avoir tenté de « renverser l'ordre prévu par la Constitution de la République de Turquie ou de le remplacer par un autre ordre ou d'avoir entravé son fonctionnement pratique au moyen de la force et de la violence ».

Il a été condamné à la réclusion à perpétuité le vendredi 16 février 2018, par le 26e tribunal pénal d'Istanbul.

[Juin 2019] 1000e jour de prison

"Après le coup d'état manqué de juillet 2016, nous sommes les deux premiers écrivains à avoir été arrêtés sur des chefs d'accusation kafkaïens. La prison à vie a été requise contre nous et nous avons cru d'abord que c'était une blague. Nous avons cru qu'ils nous libéreraient après avoir eu la satisfaction de nous avoir maltraités. Ils m'ont relâchée, mais lui, ils l'ont condamné à perpétuité. Sans preuve, sans faits avérés, c'est purement atroce !

J'appelle tous les écrivains, les éditeurs, les journalistes à être solidaires d'Ahmet Altan et de tous les écrivains, journalistes, jetés en prison ou persécutés." Asli Erdoğan, écrivaine et journaliste turque, arrêtée et emprisonnée pendant cinq mois en 2016.

Ahmet Altan, né en 1950, est un des journalistes les plus renommés de Turquie, son œuvre de romancier a par ailleurs connu un grand succès, traduite en de nombreuses langues (anglais, allemand, italien, grec...). Deux de ses romans sont parus en français, chez Actes Sud : Comme une blessure de sabre (2000) et L'Amour au temps des révoltes (2008).

Son père, le journaliste Çetin Altan, fait partie des 17 députés socialistes qui entrent au Parlement turc en 1967. Pour ses articles, il sera condamné à près de 2 000 ans de prison. En 1974, dans le contexte de « L'Opération de maintien de la paix » (invasion de la partie nord de Chypre par les forces militaires turques), Ahmet Altan s'engage dans le journalisme : très vite, il commence à être connu pour ses articles en faveur de la démocratie. Il publie en 1982 son premier roman (vendu à 20 000 exemplaires) puis devient, en 1985, le rédacteur en chef du journal Günes. Il publie son deuxième roman qui est condamné pour atteinte aux bonnes mœurs et fait l'objet d'un autodafé.

1990 : Devenu journaliste à la télévision, il condamne la guerre et les deux camps, en dénonçant les crimes du PKK Günes et de l'armée turque.

1995 : Il devient rédacteur en chef du journal Milliyet (l'un des plus importants du pays). Sous la pression de l'état-major, le journal le licencie. À la suite d'un article satirique, il est condamné à 20 mois de prison avec sursis. Il est accusé de soutenir la création d'un Kurdistan indépendant.

1996 : Son quatrième roman est un vrai phénomène de librairie, il y aborde les assassinats sans suite judiciaire.

1999 : Avec Orhan Pamuk et Yachar Kemal, il rédige une déclaration pour les droits de l'homme (et des droits culturels des Kurdes) et de la démocratie en Turquie, elle sera signée par Elie Wiesel, Günter Grass, Umberto Eco...

2007 : Il crée le journal d'opposition Taraf, dont il est rédacteur en chef jusqu'à sa démission en 2012.

2008 : Il publie un article, « Oh, Mon Frère » dédié aux victimes du Génocide arménien et se voit inculpé d'insulte à la Nation turque.

2011 : Il reçoit le prix Hrant Dink de la Paix (Hrant Dink est un journaliste arménien assassiné en 2007).

2016 : Il est arrêté en septembre, accusé d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet.

2018 : Il est condamné à la perpétuité aggravée le 16 février par le 26e tribunal pénal d'Istanbul.

2019 : Sa condamnation est confirmée en appel par la Cour Constitutionnelle le 3 mai. Le 5 juillet, la Cour Suprême casse sa condamnation à perpétuité mais rejette sa demande de remise en liberté.

Esprit critique et très en prise avec la société turque, il a été arrêté le 10 septembre 2016 ainsi que son frère Mehmet Altan, également journaliste, accusés d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet 2016. Douze jours plus tard, il est mis en liberté provisoire, mais vingt-quatre heures plus tard, il est de nouveau incarcéré, inculpé « d'appartenance à une organisation terroriste » et de « tentative de renversement de la République de Turquie ».

Ahmet ALTAN

<https://www.actes-sud.fr/catalogue/litterature/je-ne-reverrai-plus-le-monde>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=100885>

DOSSIERS PERMANENTS

Observatoire du Négationnisme du Collectif VAN

Récapitulatif des principaux faits et articles négationnistes relevés depuis 2006.

SOMMAIRE : <http://www.collectifvan.org/article.php?id=21105>

Ephémérides

La rubrique "Ephéméride" du Collectif VAN a été lancée le 6 décembre 2010. Elle recense la liste d'événements survenus à une date donnée, à différentes époques de l'Histoire, sur les thématiques que l'association suit au quotidien. L'éphéméride du Collectif VAN repose sur des informations en ligne sur de nombreux sites (les sources sont spécifiées sous chaque entrée).

[Les éphémérides du Collectif VAN \(1ère partie\)](#)

[Les éphémérides du Collectif VAN \(2ème partie\)](#)

SITES INTERESSANTS

Visitez notre page de liens : <http://www.collectifvan.org/liens.php?r=7>

QUELQUES INFORMATIONS SUR LE SITE DU COLLECTIF VAN

Rubrique Info Collectif VAN

Retrouvez toutes les traductions de la presse anglophone ou turcophone dans notre rubrique Info Collectif VAN

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

Le Collectif VAN met en ligne régulièrement des traductions de la presse anglophone et turcophone. Oeuvres de militants, de sympathisants du Collectif VAN et de prestataires, ou émanant de sites externes (tel celui de la FEAJD), ces traductions visent à mettre à la disposition du plus grand nombre, les informations essentielles à la bonne compréhension de l'actualité.

Vous retrouverez également dans la **Rubrique Info Collectif VAN** :

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

- nos informations ou communiqués de presse, ainsi que ceux de certaines organisations externes.
- le sommaire bi-quotidien de notre Revue de Presse du jour.
- la Revue de la presse turque en français (ni traduite ni commentée de notre part).
- la Revue de la presse arménienne préparée par l'Ambassade de France en Arménie.

Rappel :

Vous avez en haut de page, un module Recherche pour retrouver un article. Attention, le champ de saisie ne doit comporter qu'un seul mot. Essayer de cibler en choisissant plutôt des noms propres, pour éviter un trop grand nombre d'occurrences.

Appel aux dons :

Aidez-nous à poursuivre notre mission d'information et de vigilance !

Envoyez vos dons :

Par chèque bancaire à l'ordre du "Collectif VAN"

A adresser à : Collectif VAN - BP 20083 - 92133 Issy-les-Moulineaux - France

Votre avantage fiscal :

Si vous êtes imposable, 66% du montant de votre don sont déductibles de vos impôts sur le revenu (de l'année suivante), dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Un don de 100€ ne vous coûtera en réalité que 34 €.

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

Utilisez au mieux le site du Collectif VAN

Info Collectif VAN - www.collectifvan.org - Le site du Collectif VAN met à jour quotidiennement des dizaines d'articles. Sachez naviguer dans les rubriques !

Rubrique News

Depuis le 20 octobre 2015, la page [News](#) du site www.collectifvan.org a cessé d'être alimentée mais elle constitue une source d'archives pour les informations quotidiennes qui y ont été postées depuis le lancement du site en mars 2006. La revue de presse - collectée 5 jours par semaine par la webmaster du **Collectif VAN** à partir des médias en ligne francophones - est donc à suivre uniquement dans la [Veille-Média](#) du Collectif VAN et sur les réseaux sociaux de notre association très active sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

Info Collectif VAN

Toutes les traductions, résumés, informations propres au Collectif VAN sont en ligne à l'accueil dans la Rubrique Info Collectif VAN

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

Tout sur VAN

Mieux connaître le Collectif VAN : rendez vous à la rubrique Tout sur VAN.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=1&page=1>

Tout sur VAN : vous y trouverez également les courriers des lecteurs

Les courriers des sympathisants du Collectif VAN nous font chaud au coeur et nous confortent dans la certitude que notre approche du combat que nous menons, est juste. Et comme ça fait toujours du bien de relire de temps en temps leurs encouragements et dans la mesure du possible, nous mettons en ligne les mails reçus, du plus récent au plus ancien (en ne gardant que les initiales des sympathisants) :

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=6137>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=2203>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=538>

Salle de Presse

Tous les articles de la presse française rendant compte des actions réalisées par le Collectif VAN sont en ligne dans la rubrique Salle de presse.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=2&page=1>

Communiqués

Les Communiqués du Collectif VAN se trouvent dans la rubrique Communiqués.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?page=1&r=9>

Actions VAN

Tous les articles présentant les actions organisées et réalisées par le Collectif VAN sont mis en ligne dans la rubrique Actions VAN.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=3&page=1>

Agenda

Les annonces parlant des événements culturels à venir (réunions publiques, manifestations, conférences, concerts, projections de films, expositions, parution d'ouvrages, etc.), sont mises en ligne dans la rubrique Agenda.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=5&page=1>

Photothèque

De nombreux photos-reportages sont disponibles en ligne dans la rubrique Photothèque

http://collectifvan.org/rubrique_photo.php?r=6

Veille-Media

Toutes les Veilles-Media à télécharger sur :

http://www.collectifvan.org/rubrique_veille.php?r=9&page=1

MEDIAS

Quelques émissions TV & radios où les citoyens peuvent intervenir

Soyez un citoyen actif et participez aux débats dans les médias.

Quelques coordonnées :

TF1 - 1, quai du point-du-jour 92656 Boulogne cedex

Tel : 01 41 41 12 34 / 0803 809 810 — Fax : 01 41 41 28 40

Internet : www.tf1.fr

France 2 - 7, esplanade Henri-de-France 75907 Paris cedex 15

Tel : 0825 033 333 Fax : 01 56 22 98 74

Internet : www.france2.fr

Email : mediateurinfo@france2.fr

France 3 - 7, esplanade Henri-de-France 75907 Paris cedex 15

Tel : 0825 033 333 Fax : 01 56 22 75 02

Internet : www.france3.fr

Email : com@france3.fr

mediateurinfo@france3.fr

Canal + - 85-89 quai André Citroën 75711 Paris cedex 15

Tel : 01 44 25 10 00 Fax : 01 44 25 12 34

Internet : www.cplus.fr

France 5 - 8, rue Marceau 92785 Issy-les-Moulineaux cedex 9

Tel : 01 55 00 74 74 — Fax : 01 55 00 77 00

Internet : <http://www.france5.fr/>

Email : <http://www.france5.fr/contact/>

Ecrivez à Alain Le Garrec, médiateur des programmes sur :

<http://www.france5.fr/contact/W00069/2/71909.cfm>

Arte - 2a rue de la Fonderie 67080 Strasbourg cedex

Tel : 03 88 14 22 55 — Fax : 03 88 14 22 00

Internet : www.arte-tv.com

Email : communication@arte-tv.com

M6 - 89, av. Charles de Gaulle 92575 Neuilly/Seine cedex

Tel : 0825 06 66 66 - Fax : 01 41 92 66 10

Internet : www.m6.fr

CNEWS - 6 allée de la Deuxième DB 75015 Paris

Tel : 01 53 91 50 00— Fax : 01 53 91 50 01

Internet : www.itelevision.fr

LCI - 54 av. de la Voie Lactée 92656 Boulogne cedex

Tel : 01 41 41 23 45— Fax : 01 41 41 38 50

Internet : www.lci.fr

Quelques émissions Radio :

France Inter www.radiofrance.fr

Le téléphone sonne

En semaine de 19h20 à 20h00

Si vous voulez poser une question, témoigner et/ou intervenir à l'antenne...

- le téléphone 01.45.24.70.00 dès 17h
- Internet, en utilisant le formulaire de la page "Pour intervenir".
- le SMS+ pour réagir pendant l'émission, de 19h20 à 20h : sur votre téléphone mobile, saisir le code " TEL " suivi d'un espace, votre question puis valider et envoyer au 6 20 30. (0.35€ par message plus le prix du sms)

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi à 19h20, nous vous invitons à réagir sur un thème de l'actualité, à poser vos questions aux invités du téléphone sonne. Vous pouvez également, après la diffusion, réécouter l'émission dans son intégralité.

RMC www.rmcfinfo.fr

BOURDIN & Co Le 1er show radio d'info

Du lundi au vendredi de 6h à 10h.

Découvrez une nouvelle façon de traiter l'info du matin avec "Bourdin &Co" !
Finis les journaux austères et redondants. Voilà enfin un espace de liberté où auditeurs, politiques et journalistes sont logés à la même enseigne.
Jean-Jacques Bourdin agite, provoque, polémique, et vos réactions ne se font jamais attendre! Un ton débridé et sincère pour des échanges parfois musclés mais toujours respectueux. Pour intervenir : Appelez le 3216 (0,34€/min).

=====

L'association des auditeurs de France Culture

L'association des Auditeurs de France Culture (aaFc), créée en 1984, rassemble les personnes qui veulent manifester leur intérêt pour cette chaîne de radio dont les émissions sont écoutées et appréciées au delà de nos frontières.

L'objet de l'association est de regrouper les auditeurs de France Culture pour favoriser des rencontres et coordonner les actions visant à :

- l'évolution de la chaîne dans le maintien de sa qualité ;
- la préservation de son identité et de sa spécificité ;
- l'amélioration de sa technique et de son confort d'écoute ;
- son ouverture aux différents aspects de la culture ;
- son rayonnement et développement de son influence ;
- sa pérennité.

L'Association se déclare attachée au caractère de service public de France Culture et ne saurait en aucun cas se substituer à lui. Elle se veut pluraliste et

indépendante de tout engagement politique, confessionnel, syndical et philosophique.

Association des auditeurs de France Culture

83 boulevard Beaumarchais

75003 Paris

Téléphone : 01 42 09 03 67

Courriel : aafc@free.fr

=====

Collectif VAN

[Vigilance Arménienne contre le Négationnisme]

BP 20083, 92133 Issy-les-Moulineaux - France

Boîte vocale : +33 1 77 62 70 77 - Email: contact@collectifvan.org

<http://www.collectifvan.org>

Les Infos Collectif VAN sur :

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?page=1&r=0>